

Secrétariat Proviseur

Affaire suivie par Mme Maud Pascual - Secrétaire

Tél : 03 29 80 32 54

Mél : ce.0550072@ac-nancy-metz.fr

1 rue de Mûnnerstadt
55700 STENAY

Jean-François RODZIK – Proviseur

Mél : jean-francois.rodzik@ac-nancy-metz.fr

Stenay, le 23 juin 2022

Le Proviseur

aux

Parents d'élèves de la cité scolaire Alfred Kastler

Objet : Informations collège / Lycée rentrée 2022 / 2023

Fermeture administrative de l'établissement : du jeudi 14 juillet 2022 au mercredi 24 août 2022 inclus.

1. Rentrée des élèves et étudiants

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

LYCÉE	
2 nd e Générale et Technologique	08h00
1 ^{ère} Générale et Technologique	14h00
Terminale Générale et Technologique	14h00
BTS 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	09h00
2 nd e Professionnelle	08h00
1 ^{ère} Professionnelle	14h00
Terminale Professionnelle	14h00
1 ^{ère} Année CAP PSR	08h00
2 ^{ème} Année CAP PSR	14h00
3 ^{ème} Prépa-Métiers	08h00
COLLÈGE	
6 ^{ème}	08h00
5 ^{ème}	14h00
4 ^{ème}	14h00
3 ^{ème}	14h00

2. Installation à l'internat

Le jour de la rentrée scolaire, le jeudi 1^{er} septembre 2022, les élèves internes seront accueillis selon le planning suivant :

- Les élèves internes de **6^{ème} / 3^{ème} Prépa-Métiers / 2nde Générale et Technologique / 2nde Professionnelle / 1^{ère} année de CAP** seront accueillis à 07h30 à l'internat.
- Les élèves internes de **5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} / 1^{ère} Générale et Technologique / Terminale Générale et Technologique / 1^{ère} Professionnelle / Terminale Professionnelle / 2^{ème} année de CAP** seront accueillis à 13h30 à l'internat.
- Les élèves internes de **BTS** seront accueillis à 08h30 à l'internat.

3. Dispositif 4.0 et fournitures scolaires

Pour les élèves du Lycée :

Les nouveaux élèves entrants au lycée seront tous dotés gratuitement d'un ordinateur portable et de manuels numériques le **mardi 13 septembre 2022**. Les élèves seront informés à la rentrée de l'heure de distribution.

Aucun manuel papier n'est à acheter.

De même, il n'existe pas de liste de fournitures scolaires obligatoires pour les élèves lycéens.

Pour les élèves de 2 GT : Un achat de calculatrice sera à prévoir, le choix du modèle sera communiqué à la rentrée par les professeurs.

Pour les élèves du Collège :

La remise des packs de fournitures scolaires, pour les personnes qui ont passé commande, aura lieu :

- Futurs élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} : Lundi 29 août 2022 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Futurs élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} et 3^{ème} Prépa-Métiers : Mardi 30 août 2022 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Vous trouverez les listes de fournitures scolaires sur la page d'accueil de Mon Bureau Numérique :

<https://cite-kastler.monbureaunumerique.fr>

4. Paiement des frais d'hébergement / Accès restaurant scolaire

• Les élèves externes ont la possibilité de prendre des repas exceptionnellement au nombre de 2/semaine au tarif de 4€35 le repas.

• Les élèves internes et les élèves demi-pensionnaires (DP/5jours, DP/4jours, DP/3jours) ont la possibilité de choisir le prélèvement mensuel avec régularisation au dernier prélèvement de juillet.

Autres modes de règlement :

- À réception de la facture
- Par virement.

Changement de régime (Demi-pensionnaire, Externe, Interne) :

L'inscription à la restauration scolaire est un engagement pour l'année scolaire. Tout souhait de changement de régime ne peut être pris en compte que sur demande écrite justifiée, adressée au chef d'établissement avant le **15 décembre** pour le 2^{ème} trimestre et avant le **15 mars** pour le 3^{ème} trimestre ; aucun changement de régime ne sera accepté en cours de trimestre.

Les informations concernant l'hébergement (tarifs, accueil à l'internat, ...) sont disponibles en ligne sur l'accueil de Mon Bureau Numérique, onglet établissement / vie de l'établissement / restauration.

5. Maison des lycéens – lycéennes et Foyer Socio-Éducatif

Pour les élèves du Lycée :

La maison des lycéens propose à ses adhérents des tarifs préférentiels : Cafétéria, boissons. Les parties de baby-foot et de billards sont également gratuites pour les adhérents. La MLAK organise des sorties.

La cotisation est de 7€ /an.

Pour les élèves du collège :

Le foyer socio-éducatif du collège Alfred Kastler est une association loi 1901 dont le but est d'offrir à votre enfant des activités éducatives et pédagogiques autres que celles proposées dans les programmes scolaires, ainsi que des activités culturelles et ludiques.

Organisation de sorties « loisir » (patinoire, karting, bowling), Aménagement du foyer collégien, Gratuité des sorties culturelles (cinéma/théâtre)

La cotisation est de 7€ /an.

6. Aides à la scolarité des élèves

Fonds sociaux :

En cas de difficultés financières pour le règlement des frais scolaires (1/2 pension, internat), de transport ou de fournitures scolaire, il vous est possible de faire une demande d'aide pour bénéficier des fonds sociaux auprès de Mme l'Assistante sociale ou auprès du service d'intendance.

Bourses :

Rappel : la campagne de Bourse de Lycée est découpée en 2 périodes :

- Du 30 mai au 06 juillet 2022 : demande en ligne via téléservices : <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts> ou dossier papier à télécharger via téléservices ou à demander à l'établissement de votre enfant.
- Du 1^{er} septembre au 20 octobre 2022 **dernier délai** demande en numérique : <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts>
- La campagne de bourse de collège se déroulera à la rentrée 2022 via les téléservices : <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts>

7. Carnet de correspondance

Chaque élève reçoit à la rentrée un carnet de correspondance qu'il doit avoir obligatoirement sur lui lorsqu'il est présent dans l'établissement. En cas de perte ou de dégradation, le nouveau carnet vous est facturé au tarif voté par le Conseil d'Administration de l'établissement.

8. Dispositif JEUNEST

Pour les élèves du lycée :

Les élèves nouvellement inscrits au Lycée à la rentrée de septembre 2022 peuvent d'ores et déjà créer leur compte et valider leur inscription sur jeunest.fr afin d'obtenir leur carte, indispensable notamment pour le passage à la restauration scolaire. L'application permet également de disposer de nombreuses informations et de bénéficier de certains avantages et accès gratuits.

Les lycéens de l'établissement inscrits en 2021/2022 revalident leur inscription. A noter qu'en cas de perte de leur carte, il leur faudra se présenter à l'intendance pour le renouvellement de carte et en aucun cas la demander sur l'application (risques de suppression de compte).

9. Transports scolaires

Les familles doivent effectuer leur demande de transport à l'adresse : <https://www.fluo.eu/55>

Inscription obligatoire en ligne.

10. Scolarité Services

<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/>

- Votre identifiant et mot de passe EDUCONNECT avec lesquels vous avez procédé à l'inscription de votre enfant vous permettent également de consulter et mettre à jour son dossier administratif tout au long de l'année, participer à la campagne des bourses nationales, au dialogue d'orientation et d'affectation en fin d'année scolaire. Il est impératif de renseigner un email valide.
- En cas d'oubli de votre mot de passe : vous pourrez vous connecter sur téléservices et cliquer sur « mot de passe oublié », l'identifiant ne change jamais. En cas d'oubli de votre identifiant s'adresser au secrétariat élèves à l'adresse : ce.0550072@ac-nancy-metz.fr

11. Site Internet de l'établissement : MonBureauNumérique (MBN)

<https://cite-kastler.monbureaunumerique.fr>

- MBN en accès public fournit des informations sur la vie et le fonctionnement de l'établissement, les modalités de rentrée, les pièces constitutives du dossier d'inscription.
- MBN en accès restreint vous permet, à l'aide de vos identifiants Scolarité Services, d'accéder à un environnement sécurisé pour suivre la scolarité de votre enfant (informations et actualités, calendrier pédagogique, logiciel de vie scolaire Pronote).

Nous vous rappelons que l'Environnement Numérique de Travail (ENT) MonBureauNumérique est le canal de communication privilégié entre l'établissement et les familles.

Merci de bien vouloir prendre en considération toutes ces informations.

Le Proviseur



Jean-François RODZIK